

PARTIE 1 - Présentation du Centre Intercommunal d'Action Sociale

A - Naissance du CIAS, le résultat d'un engagement dans l'action sociale.

Situé en milieu rural de moyenne montagne, le territoire de Sancy Artense est confronté à la fermeture des services publics (trésorerie, subdivisions de la DDE, bureaux de Poste, école, etc), des commerces ou des petites entreprises locales faute de reprise. La raison d'être même de Sancy Artense Communauté est d'essayer de pallier ce phénomène en développant au mieux les services à la population.

Parallèlement aux compétences obligatoires économique et d'aménagement, et dans le but d'enrayer le déclin démographique, la Communauté de Communes s'était dotée d'une compétence facultative "*Action en faveur du cadre de vie*" pour offrir un service de proximité. C'est dans ce cadre que la Communauté a mené des actions sociales telles la gestion d'un service de portage de repas à domicile, l'organisation d'un centre de loisirs ou dernièrement la création d'une Maison des Services Publics.

De part sa situation privilégiée proche du Massif du Sancy, la Communauté œuvre également pour le développement touristique et la protection de l'environnement. C'est pour mener ses actions de promotion et de préservation que Sancy Artense a souhaité inscrire dans ses statuts : "*Action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières*" et dispose ainsi d'un chantier d'insertion.

Le chantier d'insertion est :

- une action sociale, car il permet à des personnes en difficulté sociale et professionnelle de retrouver une activité rémunérée et l'opportunité de se former ;
- une mission de service public, car l'équipe du chantier entretient les cours d'eau et les sentiers de randonnée. Elle rend aussi des services ponctuels à la Communauté de Communes (entretien et mise en place de la micro signalisation, aide au déneigement des voies, etc).

Le plan de cohésion social présenté par M. BORLOO dans sa loi du 18 janvier 2005 prévoyait que les chantiers d'insertion deviennent "*[...]des dispositifs portés par un centre communal ou intercommunal d'action sociale ou par un organisme de droit privé à but non lucratif ayant pour objet l'embauche de personnes [...] bénéficiant de minima sociaux afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle, en développant des activités ayant principalement un caractère d'utilité sociale [...]*"

Au cours de l'année 2005, Sancy Artense Communauté a donc modifié ses statuts pour inscrire la compétence "*Action sociale d'intérêt communautaire*" et en confier la responsabilité à un CIAS.

La création du CIAS Sancy Artense répond donc à un double objectif :

- Pérenniser le service du chantier d'insertion ;
- Doter le territoire d'un outil privilégié et performant pour poursuivre et renforcer la politique intercommunale sociale.

Le CIAS Sancy Artense a été créé le 1^{er} janvier 2007 pour assurer trois missions :

- L'organisation d'un centre de loisirs sans hébergement pour les enfants de 4 à 12 ans et de mini camps pour les pré ados et ados, durant les vacances estivales ;
- L'action d'insertion par l'économie liée à l'entretien de l'espace, notamment des berges de rivières ;
- Le service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, malades ou handicapées.

Dans l'avenir, de nouvelles missions pourraient être attribuées au CIAS.

B - Composition et fonctionnement du CIAS.

Le CIAS est un établissement public administratif intercommunal. Même si les liens avec la Communauté de rattachement sont très étroits, le CIAS a une personnalité juridique distincte. C'est à dire qu'il dispose d'un conseil d'administration, de son propre personnel et de son propre budget.

a) Composition du Conseil d'Administration

Le CIAS est administré par un Conseil d'Administration, présidé par le Président de la Communauté de Communes Sancy Artense et composé, à parité, de membres élus en son sein par le Conseil Communautaire et de personnes nommées par le Président parmi les personnes "*participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la communauté de communes*".

Le Conseil de Communauté du 17 mai 2006 a fixé le nombre des membres du CA du CIAS à 9. Le Conseil d'Administration doit élire en son sein un Vice-Président.

Président du CIAS : M. François MARION, Président de Sancy Artense Communauté

Vice-Président : M. Claude BRUT

Délégués communautaires :

- M. Claude BRUT *Saint Sauves d'Auvergne ;*
- Mme Sophie HUMEAU *Bagnols ;*
- Mme Corinne GATIGNOL *Saint Genès Champespe ;*
- Mme Christiane BONHOMME *Tauves.*

Membres nommées :

- Représentant de l'UDAF (*Union Départementale des Associations Familiales*):
Mme Mireille CHARBONNEL
- Représentant du CLIC (*Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique*):
Mme Christiane GAYDIER
- Représentant de l'ADAPEI (*associations pour personnes handicapées*) :
Mme Nadine GATIGNOL
- Représentant de l'Association Croix Marine:
Mme Marie-Jeanne MADEUF

Le Conseil d'Administration du CIAS fonctionne sur le même principe qu'un conseil municipal. Les décisions sont prises sous forme de délibérations. Il y a plusieurs réunions par an. Le Directeur du CIAS assiste aux séances dont il assure le secrétariat.

En 2008, le Conseil d'Administration s'est réuni 2 fois : le 6 mars et le 20 mai.

b) Le personnel

ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

Trois agents de la Communauté de Communes, concernés par la gestion de l'Etablissement, sont mis à disposition du CIAS.

Ludivine GIRAL

Directrice du Centre Intercommunal d'Action Sociale

Suivi de l'ensemble des dossiers et des procédures en cours,
Analyse financière ; préparation du budget et des réunions du Conseil d'Administration

Odile PAGENEL
Responsable: Service Portage de Repas et CLSH
Secrétariat, suivi administratif,
Organisation et gestion du service de portage de repas à domicile et du centre de loisirs

Sophie GARNIER
Accompagnatrice de l'équipe de chantier insertion
Suivi et accompagnement du Chantier insertion

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Christine CARLIER remplacée pendant son congé parental par Didier BOYER
Agent de liaison
Gestion des commandes, Prise en charge des tournées, livraison.

CHANTIER D'INSERTION

Gabriel ITIER
Encadrant Technique Insertion du Chantier
Assure la coordination de l'équipe :

BARCELO Aurélien
BESSON Frédéric
CHABAUD Denis
CHAMAL Odette

COHADON Raymond
FALEIX Didier
GATIGNOL Robert
JONES David
LACHAIZE Guy

MEURANT Sylvie
NURIT Yohann
SERRANO Myriam
VERGNE Christelle

c) Dispositions fiscale et financière.

L'action sociale du CIAS Sancy Artense ne peut être menée qu'à la mesure des subventions que la Communauté lui verse pour mettre en œuvre la politique sociale intercommunale. Ainsi chaque année la Communauté verse une subvention d'équilibre au CIAS pour combler le déficit lié à son fonctionnement.

Dans le cadre Programme Départemental d'Insertion, le CIAS obtient des financements de la part du Conseil Général du Puy-de-Dôme et des aides d'État sur les salaires des emplois aidés pour contribuer aux charges de fonctionnement du chantier d'insertion.

Cf. Compte Administratif du CIAS (annexe)
voté à l'unanimité en Conseil d'Administration le 6 avril 2010

PARTIE 2 – Les actions du CIAS en 2009

A – Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH).

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) est financé à hauteur de 50% par la Communauté de Communes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports (DRDJS). Des prestations personnalisées (CAF - MSA) peuvent, en fonction du niveau des revenus, être apportées en déduction des 50 % restant à la charge des familles.

Un marché a été signé le 17 février 2009, entre le CIAS et l'UFCV, pour une durée de 1 an renouvelable 2 fois.

Le CLSH s'est déroulé du lundi 6 juillet au vendredi 21 août 2009, à la maison Saint Joseph de Tauves.

92 enfants ont fréquenté le centre (soit 785 journées/enfants) : 80 enfants issus de la Communauté de communes et 12 hors Communauté.

3 mini camps ont été organisés:

- 6/12 ans, du 10 au 14 août, équitation : 11 inscrits
- 6/12 ans, du 26 au 31 juillet, bord de mer : 19 inscrits
- 12/16 ans, du 20 au 25 juillet, péniche: 14 inscrits

– *Les tarifs :*

Les tarifs sont fixés en tenant compte du Quotient Familial, ils ont été légèrement augmentés par rapport à 2008:

Tarifs CLSH	journée	semaine
QF < 450 €	9,00 €	42,00 €
450 € < QF < 800 €	11,50 €	55,00 €
QF > 800 €	14,00 €	65,00 €
Hors Communauté	15,00 €	70,00 €

Tarifs mini camps	de 6 à 12 ans	de 12 à 16 ans
QF < 450 €	65,00 €	85,00 €
450 € < QF < 800 €	70,00 €	90,00 €
QF > 800 €	75,00 €	95,00 €
Hors Communauté	85,00 €	105,00 €

– *Les activités :* construction d'un tipi, activités manuelles, jeux, peinture, cuisine, poterie, jeux d'opposition au Complexe Sportif Intercommunal, jeux de piste avec GPS et visite de l'exposition temporaire au lac du Guéry, visite de la maison de la pierre et de la miellerie à Volvic et St Ours, visite du musée de la coutellerie à Thiers...et des nuits au centre (45 % des enfants fréquentant le centre de loisirs ont participé à au moins une nuit au centre).

- *Les résultats :* nombre de journées-enfants par an

2004	2005	2006	2007	2008	2009
587	452	508	732	752	785

En matière de transport, les cars «les Rapides du Sancy» ont assuré le service de ramassage des enfants.

Deux tarifs ont été appliqués : 2 €/enfant/jour et 8 €/enfant/semaine. Plusieurs lieux de départ étaient proposés : Saint Donat, Bagnols, La Tour d'Auvergne, Tauves et Saint Sauves, Laqueuille gare.

B – Le Portage de Repas à Domicile

Le service de portage de repas à domicile, comme le centre de loisirs, dépend depuis le 1^{er} janvier 2007 du CIAS. Depuis le 17 septembre 2008, la fourniture et la préparation des repas sont assurées par l'hôtel restaurant « les Voyageurs » situé à Bagnols.

Les livraisons se font tous les jours sur l'ensemble du territoire sauf les samedis, dimanches et jours fériés.

Lors de sa séance du 11 juin 2009, le conseil d'administration du CIAS, à la demande de M. le Maire de Chastreix, a décidé d'entériner le projet d'extension du service à la commune de Chastreix. Une convention a été signée conjointement pour une période d'essai de 6 mois à compter du 1^{er} août 2009.

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE – 2009

Mois	Nbre repas	Nbre pains	Non livrés	Moyenne
janv.-09	727	32	0	23,45
févr.-09	628	37	2	22,42
mars-09	713	62	0	23,00
avr.-09	612	26	0	20,40
mai-09	690	40	0	22,25
juin-09	700	68	1	23,33
juil.-09	724	73	0	23,35
août-09	770	73	0	24,83
sept.-09	794	115	4	26,46
oct.-09	764	105	0	24,64
nov.-09	760	78	1	25,33
déc.-09	800	78	1	25,80
TOTAL	8682	787	9	23,77

Augmentation significative du nombre de repas livrés sur 4 ans :

	2006	2007	2008	2009
Nombre de repas livrés	6866	8489	8592	8682
Moyenne (repas/jour)	18,82	23,27	23,46	23,77

C – Le Chantier d'Insertion

Travaux

Sancy Artense Communauté a mis en place un chantier insertion avec le soutien du Conseil Général et de la DDTEFP le 1^{er} Septembre 1999. En janvier 2007 Sancy Artense Communauté crée son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) afin d'avoir une structure spécialement dédiée aux missions sociales. Le CIAS est donc la structure porteuse du chantier d'insertion depuis le 1^e janvier 2007. L'équipe, constituée aujourd'hui de 8 personnes (Contrats avenir) et d'un chef de chantier a eu pour missions pour l'année 2009:

- d'aménager et d'entretenir le jardin conservatoire intercommunal à Bagnols;
- d'entretenir les espaces verts des équipements communautaires;
- de participer aux travaux de création des logements sociaux intercommunaux (second œuvre: peinture, petites menuiseries, aménagements des espaces extérieurs);
- *l'entretien des berges de rivière prévu au départ comme mission principale pour les années 2008 et 2009 est reporté au printemps 2010 dès la fin de l'étude « Restauration des berges de rivières » et l'obtention d'une nouvelle DIG.*

En effet, l'entretien des berges de rivières nécessite l'obtention du renouvellement de la Déclaration d'Intérêt Générale (D.I.G.) permettant à l'équipe du chantier d'accéder aux berges de rivière en propriété privée. Une étude « Restauration et entretien des berges de rivières », support de cette demande est en cours de réalisation par le cabinet AQUACONSEIL. Cette étude, rendue fin 2009 à Sancy Artense Communauté comportera aussi un planning de travaux « rivières » pour le chantier sur la période 2010-2012. L'entretien des rivières et le jardin seront à nouveau à partir de 2010 les deux missions principales du Chantier.

Suivi « insertion » et social

Le travail de suivi du chantier s'est effectué en 2009 comme durant les années antérieures en collaboration avec les travailleurs sociaux.

La coordination est effectuée par le CIAS et plus particulièrement par l'accompagnatrice « insertion » du chantier. En plus des Comités de suivis sociaux sont organisés régulièrement par la Commission Locale Insertion (CLI) Clermont Agglomération

A cette occasion, un bilan individuel et collectif est réalisé. Un point est fait aussi sur le travail réalisé sur le terrain grâce au chef de chantier.

Les comités de suivi sociaux se sont tenus les 30 mars et 07 octobre 2009 en présence de la Référente Technique Sociale, Mme GRADECK, des assistantes sociales de chaque bénéficiaire, du chef de chantier M. ITIER et de Sophie GARNIER, l'accompagnatrice « insertion » du chantier. Ces rencontres individuelles permettent de nombreuses avancées et une connaissance plus précise des situations de chacun afin d'adapter au mieux les mesures (de formation, d'insertion) proposées par la suite.

Chaque membre du chantier est reçu individuellement environ une fois par mois par accompagnatrice « insertion ». Elle fait le point avec lui sur:

- ses recherches d'emploi;
- les formations effectuées ou envisagées;

- son travail au sein du chantier;

Chaque salarié du chantier peut demander un entretien à tout moment.

L'accompagnatrice insertion du chantier a maintenu en 2009 comme les années précédentes des contacts réguliers avec les assistantes sociales des salariés du chantier, et la coordinatrice Pôle emploi afin d'adapter le suivi insertion et social au plus près des situations individuelles.

ANNEXE

- Compte Administratif 2009